

Revue des
francs-maçons
du Grand Orient
de Suisse

Zeitschrift der
Freimaurer
des Grossorient
der Schweiz

Rivista dei
liberi muratori del
Grande Oriente
della Svizzera



Cahiers bleus
Blaue Hefte
Quaderni blu



Verte Rive (Centre Général Guisan)

(Photo: RM-Info, Chexbres)



G.:O.:S

Cahiers bleus *Blaue Hefte* Quaderni blu
Revue des francs-maçons du Grand Orient de Suisse
Zeitschrift der Freimaurer des Grossorientes der Schweiz
Rivista liberi muratori del Grande Oriente della Svizzera

N° 60 - 11/ 2005

Sommaire Inhalt

Message du Grand Maître	2
<i>Botschaft des Grossmeisters</i>	4
Sorcières ou femmes sages?	6
<i>Le destin de Léo Müffelmann</i>	10
Brüderliche Liebe als Instrument der Konfliktbewältigung	14
<i>La Tolérance</i>	17
Convent, Ordre du jour	21
<i>Centre Général Guisan</i>	22
Agenda / Arbeitsplan	24

Prochain numéro : N° 61 - 2.2006

Délai rédactionnel: 6.01.2006

www.g-o-s.ch

Impressum GOS - Cahiers bleus *Blaue Hefte* Quaderni blu. *Publication réservée aux membres de l'Ordre.* Editeur: Grand Orient de Suisse. Rédaction, administration: GOS - C.P. 94 CH-1073 Savigny. Site internet: www.g-o-s.ch. Rédacteur: René Mathey. Comité: Jean-Pierre Taillens, Fernando Martins, Peter Hoffenberg. Impression: Argraphot Printing, Lausanne. La rédaction n'est nullement responsable des documents qui lui sont envoyés. *Les articles signés n'engagent que leur auteur. Sauf avis contraire, les noms des auteurs sont indiqués par des initiales.* Copyright: reproduction autorisée avec la mention visible de la source et l'envoi d'un justificatif.

Abonnement annuel: 25 FS. Abonnement annuel de soutien: 50 FS.

Message du Grand Maître

F.: Jean-Pierre Tailens



Parlons un peu du Conseil de l'Ordre du GOS: Finalement, à quoi sert-il ?

Si vous lisez cet article, sachez que vous le devez à quelques Frères du Grand Orient de Suisse qui m'ont posé la question ou qui

m'ont fait savoir par la bande qu'ils ne comprenaient pas toujours à quoi sert le Conseil de l'Ordre.

Plutôt que de renvoyer ces Frères au texte du règlement de notre Fédération qui explique de façon statutaire et froidement administrative quelles sont les attributions des Grands Officiers du Conseil de l'Ordre, j'ai pris le parti de titiller un peu le clavier de mon ordinateur pour rédiger cet article, considérant que ces Frères et tous ceux qui sont intéressés par l'exécutif de notre Fédération avaient le droit de recevoir une information plus complète et surtout plus fraternelle.

Le Conseil est composé de dix Grands Officiers et il est présidé par le Grand Maître. Idéalement, la composition du Conseil devrait représenter les régions géographiques et linguistiques qui abritent les Loges de notre Grand Orient ; c'est généralement le cas. Le Grand Maître ne choisit pas ses Grands Officiers et inversement. Ce pouvoir appartient à l'assemblée générale ordinaire du G.O.S. - *le Convent* - qui élit les membres de son organe exécutif à la majorité absolue. Ainsi désignés, les membres du Conseil se voient confiés les différentes charges vacantes en fonction de leurs qualités personnelles lorsque cela est possible, et lorsque les circonstances ne le permettent pas, le Grand Maître tranche.

Les Grands Officiers peuvent être classés en deux catégories: ceux qui doivent assumer des tâches administratives de façon régulière: Grand Maître, Grand Chancelier, Grand Secrétaire et Grand Trésorier et ceux qui, libres de

toute paperasserie, peuvent consacrer du temps à visiter les Loges de notre Grand Orient de Suisse. Mais cette vision est très résumée, voire simpliste, car le Grand Maître et le Grand Chancelier visitent beaucoup, tant les Loges que les Obédiences amies de Suisse et de l'étranger, et les autres Grands Officiers se voient parfois aussi confier des tâches administratives et missions de représentations hors G.O.S., tant en Suisse qu'à l'étranger, le Grand Maître et le Grand Chancelier n'ayant pas le don d'ubiquité. Pour le choix des représentations à l'étranger, l'agenda du Grand Maître et les qualités intrinsèques des Grand Officiers sont prépondérants. C'est en tout cas la politique que j'ai voulu instaurer, considérant que les Grands Officiers du Conseil de l'Ordre pouvaient, de par leur personnalités et leurs compétences, représenter aussi dignement le G.O.S. que le Grand Maître qui ne peut être partout à la fois.

S'agissant des représentations à l'étranger, le Conseil de l'Ordre peut être renforcé par des Frères ne faisant pas partie du Conseil, notamment par les Garants d'amitié. Une révision du cahier des charges de ceux-ci va d'ailleurs dans ce sens. Et cette façon de procéder me paraît particulièrement profitable à la qualité des relations interobédientielles. La présence du Grand Maître est certes importante - son absence pouvant vexer certains - mais il y a aussi lieu de considérer que son règne ne dure que trois ans. Conséquemment, s'il établit des relations d'amitié avec d'autres Obédiences au milieu de son mandat, il n'aura que peu de temps à sa disposition pour les rencontrer et tisser des liens solides avant la fin de son mandat. Il me paraît donc que le Grand Maître doit relativiser son importance qui, en tout état de cause, est probablement trop superficielle et surtout éphémère. Conscient de cela, il se doit, par tous les moyens, de favoriser la qualité des relations interobédientielles en privilégiant leur constance dans une fraternité régulière et reconnue qui, avec le temps, se double souvent d'une solide amitié. A cet égard, la mission du Garant d'amitié prend toute son importance. On pourrait aussi imaginer que le mandat du Grand Chancelier soit porté à cinq ans de façon à garantir une transition de qualité

dans les relations avec les autres Obédiences.

Le Grand Maître et la grande majorité des Grands Officiers voyagent donc beaucoup. Tout ceci coûte de l'argent et le budget du G.O.S., à l'évidence, n'y suffit pas ; les membres du Conseil de l'Ordre y vont donc parfois de leur poche, ce qui fait dire à certains que pour faire partie du Conseil, il faut être à l'aise financièrement. C'est à la fois vrai et à la fois faux ! Faux, car ni la Constitution, ni le Règlement du G.O.S. n'obligent les membres du Conseil à dépasser les limites du budget voté par le Convent et financer leurs déplacements avec leurs propres deniers. Vrai dans la mesure où, connaissant la modicité du budget qui lui est alloué, le Grand Officier y va parfois de sa poche, pour simplifier administrativement, par soutien volontaire et spontané aux finances du G.O.S., par confort personnel aussi. Mais je témoigne ici qu'un Grand Officier peut aussi assumer dignement sa charge avec le budget qui lui est alloué. Le cas échéant, il voyagera moins et la terre ne s'arrêtera pas de tourner pour cela.

Ce qui ne peut pas être remboursé au Grand Officier, c'est le temps qu'il consacre aux visites et tâches administratives. Mais à ce niveau, le bénéfice est toujours garanti et payé en fraternité, en amitié, en expériences nouvelles et en souvenirs.

Le Grand Maître et le Conseil de l'Ordre sont aussi les gardiens de nos Constitution et Règlement. Ils doivent veiller à ce que ces textes soient respectés par les Loges, charge aux Loges de les faire respecter dans chaque Atelier. Ceci est important, car les dérives sont toujours possibles et dangereuses pour l'unité, mais aussi pour la crédibilité de notre Grand Orient de Suisse, lequel jouit d'une excellente réputation, tant à l'étranger qu'en Suisse. Chaque Loge de notre Fédération, chaque Franc-maçon du G.O.S., et bien sûr chaque Grand Officier du Conseil de l'Ordre doivent en être conscients et veiller à ce que l'image favorable que nous transportons perdure et même se renforce. ▲



*L'apprenti astronome, bronze
de Ghislaine GUYGOT*

heureux d'être au monde et d'y voir
clair...



LAURENT LOUP, OPTICIEN A GENEVE
15, rue François-Versonnex - 1207 Genève
Tél. 022 735 70 20

Botschaft des Grossmeisters

Br Jean-Pierre Tailens



Wozu dient er eigentlich der Grossbeamtenrat des G.O.S.?

Dieser Artikel ist einigen Brüdern des G.O.S. zu verdanken, die mir durch die Blume zu verstehen gegeben haben, dass sie nicht immer begreifen würden, wozu

der Grossbeamtenrat eigentlich gut sein soll.

Ich hätte sie auf das Reglement unserer Föderation verweisen können, das in kühler, juristischer Sprache die Aufgaben der Grossbeamten darlegt. Ich dachte aber, es sei richtiger diesen erklärenden Artikel zu verfassen. Haben jene Brüder und alle anderen, die an den Abläufen unserer Föderation interessiert sind, nicht sozusagen ein Recht darauf, entsprechende ausführliche Information auf brüderliche Art und Weise zu erhalten?

Der Grossbeamtenrat (auch Ordensrat) besteht aus zehn Beamten und dem Grossmeister als Präsidenten. Im Idealfall sollte die Zusammensetzung die geographischen und sprachlichen Regionen wieder spiegeln, in welchen unser Orden tätig ist.

Nicht der Grossmeister wählt die Beamten, sondern dies ist der Generalversammlung – dem Konvent – vorbehalten, von dem die Grossbeamten mit absoluter Mehrheit gewählt werden müssen. Erst danach erhalten sie die verschiedenen Aufgaben, in Funktion ihrer Neigungen, der freien Stellen und ihrer persönlichen und fachlichen Kompetenzen. Im Zweifelsfall entscheidet der Grossmeister.

Es gibt zwei Kategorien von Grossbeamten: einerseits jene, die ganz bestimmte administrative Aufgaben übernehmen wie Grossmeister, Grosskanzler, Grosseekretär und Grosschatzmeister und die anderen, von Papierkram befreiten, die sich dem Besuch der Schweizer Logen des G.O.S. widmen können. Darüber hinaus ist es Aufgabe des

Grossmeisters und des Grosskanzlers befreundete Obedienzen in der Schweiz und im Ausland zu besuchen. Aber da diese beiden ja nicht allgegenwärtig sein können, werden von Fall zu Fall auch andere Ratsmitglieder mit solchen Aufgaben betraut.

Für die Auswahl als Repräsentanten im Ausland, sofern diese Pflicht vom Grossmeister einmal nicht übernommen werden, kann sind die Qualifikationen der in Frage kommenden Grossbeamten massgebend. Es ist jedenfalls meine Ansicht, dass Grossbeamte, welche die nötige Persönlichkeit und Kompetenz mitbringen, ebenso würdig den G.O.S. vertreten können wie der Grossmeister.

Für die Vertretung im Ausland kann der Ordensrat auch durch Brüder verstärkt werden, die ihm nicht angehören z. B. die Freundschaftsgaranten. Eine Revision ihrer Pflichtenhefte geht in diese Richtung. Mir scheint der Einbezug der Freundschaftsgaranten für die Qualität der interobedienziellen Beziehungen sogar von einigem Vorteil. Sicher, die Anwesenheit des Grossmeisters ist oft wichtig – seine Abwesenheit könnte falsch aufgefasst werden – aber seine Regentschaft dauert ja nur 3 Jahre. Wenn er also freundschaftliche Bindungen im Ausland anknüpft, so bleibt ihm nur relativ wenig Zeit zu deren nachhaltiger Pflege.

Ich denke deshalb, dass der Grossmeister seine Gewicht relativieren muss, sein Amt ist vorübergehend und sein Einfluss vergänglich. In diesem Bewusstsein soll er mit allen Mitteln darauf hinwirken, dass die Beziehungen ins Ausland auch nach seinem Rücktritt von anderen wahrgenommen werden. Die Aufgabe der Freundschaftsgaranten ist dabei besonders wichtig.

Man könnte sich darüber hinaus auch vorstellen, dass die Amtszeit des Grosskanzlers auf fünf Jahre erhöht wird, da ja auch dieser die Beziehungen zu ausländischen Obedienzen in hohem Masse mitträgt und so ein entsprechender Übergang ohne Brüche garantiert würde.

Der Grossmeister und die Grossbeamten haben also viel zu reisen. Dies belastet nicht nur das Budget des G.O.S. sondern in recht grossem Masse auch die Geldbörsen jener

Brüder. Es geht das Wort um, dass man als Grossbeamter finanziell gut gestellt sein müsse: dies ist gleichzeitig richtig und falsch. Keine unserer Bestimmungen verlangt, dass die Grossbeamten eigene Mittel einsetzen. Wahr ist allerdings, dass viele Grossbeamte, angesichts des schwachen Budgets des G.O.S. spontan und freiwillig grosse persönliche Auslagen auf sich nehmen, um das Budget des G.O.S. nicht allzu sehr zu strapazieren. Ich kann aber bezeugen, dass man mit den zgedachten Beträgen auskommen kann. Sollte dies nicht der Fall sein, wird eben die eine oder andere Reise gestrichen und die Erde dreht sich trotzdem weiter.

Was man aber den Grossbeamten nicht bezahlen kann, das ist etwas viel Wichtigeres: jene unzähligen Stunden, die sie in Ausübung ihres Amtes aufwenden. In dieser Hinsicht ist allerdings der Gewinn auch nicht zu beziffern: er besteht in vertiefter Brüderlichkeit, Freundschaft, neuen persönlichen Erfahrungen und bleibenden Erinnerungen.

Der Grossmeister und der Ordensrat sind auch die Hüter unserer Verfassung und unseres Reglements. Sie haben darüber zu achten, dass diese Gesetze von allen Logen und deren Mitgliedern respektiert werden.

Dies ist von grosser Wichtigkeit : Abweichungen können sich in gefährlicher Weise auf die Einheit und Glaubwürdigkeit unseres G.O.S. auswirken, der sich sowohl in der Schweiz, als auch im Ausland eines sehr guten Rufes erfreut.

Jede Loge unseres Bundes, jeder Freimaurer des G.O.S. und natürlich jeder Grossbeamte sollen dessen ständig eingedenk sein, um den guten Ruf unseres Bundes weiter zu tragen und nachhaltig zu stärken. ▲

(Übersetzung Br. • P.H. 26.09.2005)



*L'apprenti astronome, bronze
de Ghislaine GUYGOT*

HEMORG SarL

Coaching und Personalentwicklung

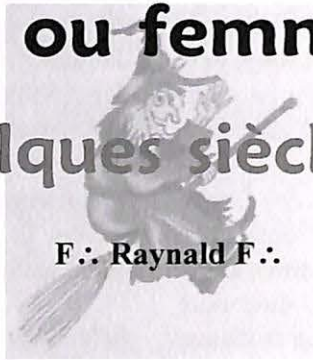
Heinz E. Mühlethaler
Kolinplatz 8
CH - 6300 Zug
Phone ++41 041 750 84 24
Mobile ++41 079 330 31 91
E-Mail: hem@hemorg.com

Votre partenaire pour:

- Création et gestion d'entreprise (SarL et SA)
- Domiciliation de sociétés
- Direction ad-interim d'entreprises
- Coaching de cadres et de politiciens
- Cours de développement de cadres

Sorcières ou femmes sages?

survol de quelques siècles de déraison



F.: Raynald F.:

2e partie (v N°59-06/2005)

Le diable est au centre des croyances concernant les sorcières. Il est la source de leur magie, le partenaire avec lequel elles concluent un pacte, l'objet de leur adoration. L'idée force est celle du pacte, base juridique de toute l'incrimination puisque nœud liant la pratique de la magie noire à l'adoration présumée du diable. La sorcière était à la fois une magicienne maléfique et une adoratrice du diable.

Le pacte avec le diable et le sabbat

Le pacte était le moyen par lequel ces deux aspects étaient étroitement unis. Mais, pourquoi ce pacte? A-t-on attribué à ces femmes des méthodes et des pouvoirs qu'on espérait pour soi? Le pouvoir magique de nuire à autrui? Richesse, jeunesse, impunité sexuelle? Ce pacte était-il simplement un prétexte pour ceux qui voulaient la perte de certaines femmes qui gênaient! Même chose pour le sabbat. On voulait que les sorcières, liées par un pacte avec le diable, l'adorent collectivement et se livrent à des rites obscènes. Le sabbat des sorcières, avec ses danses nues, ses infanticides canni-

bales, ses coïts rituel avec le diable et ses pratiques tant hétérosexuelles qu'homosexuelles entre sorciers et sorcières, était-ce autre chose que la projection des rêves et des fantasmes d'inquisiteurs qui obtenaient des aveux par la torture?

Quant au fameux **vol des sorcières sur un balais**, on peut supposer que, soumises à la question, ces malheureuses sorcières avouaient n'importe quoi. Plusieurs d'entre elles ont déclaré à leurs bourreaux qu'avant d'enfourcher leur balai elles le graissaient avec un onguent de leur confection. Les documents rédigés par les inquisiteurs parlent de plantes de la famille des **Solanacées**, plantes toxiques aux effets hallucinogènes. Certaines guérisseuses avaient trouvé le moyen de les utiliser à moindre

risque préparant un onguent agissant par voie cutanée. A la famille des Solanacées appartiennent quatre plantes dites «des sorcières»: la belladone, la jusquiame noire, la mandragore et la stramoine. Elles sont utilisées en diverses régions du globe par des chamans ou en guise d'aphrodisiaques et elles ont fait l'objet de nombreuses investigations phytochimiques. Elles contiennent toutes une substance qui s'appelle la scopolamine. Substance que les sorcières mélangeaient avec de la graisse pour en enduire le bâton qu'elles se passaient entre les jambes, ce qui permettait à la scopolamine de passer dans la circulation sanguine avant d'atteindre le cerveau. Les effets sont connus: ils vont des hallucinations visuelles à une sensation de lévitation, la douce impression de voler...



Francisco de GOYA Y LUCIENTES, Tribunal d'inquisition (Museo de la Real Academia de San Fernando, Madrid)

Un pur fantôme, qui a trouvé sa représentation dans le cliché de la sorcière chevauchant un balai volant...

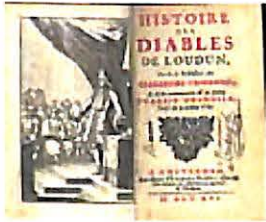
Quelques faits connus

Le matin du 30 mai 1430 **Jeanne d'Arc** quitte sa prison pour le supplice. Elle périra sur le bûcher place du Vieux-Marché à Rouen. Au début, le procès de

Jeanne d'Arc n'était pas un procès en sorcellerie, mais un procès politique. Néanmoins, très rapidement on accusa Jeanne d'hérésie, surtout parce qu'elle portait des habits masculins et, finalement, on l'accusa de sorcellerie en prétextant de ses visions et prédictions. En gros, ce procès, comme tant d'autres, a recouru à l'accusation de sorcellerie pour masquer son vrai caractère. Dans d'autres cas que celui de Jeanne d'Arc les griefs les accusations étaient de nature sociologique, fantasmagorique ou psychologique.

Les diables de Loudun

En 1632, sœur Jeanne des Anges, prieure d'un petit couvent d'ursulines à Loudun, affirma être saisie du mal diabolique.



Elle accusa un prêtre, **Urbain Grandier**, qui avait refusé de prendre la direction de

conscience des ursulines. Celles-ci lui en tinrent rigueur... Pendant de long mois, les religieuses se donnèrent véritablement en spectacle, montant sur les tréteaux pour clamer leurs révélations démoniaques, s'adonnant à des contorsions et subissant des exorcismes spectaculaires. Elles vinrent à bout du malheureux Grandier. Celui-ci, après avoir subi des tortures telles qu'on dut le traîner jusqu'au bûcher, fut exécuté le 18 août 1634 devant six mille personnes.⁷

Anna Göldin, la «dernière sorcière»

Anna Göldin, belle femme d'une quarantaine d'années, intelligente, avait du caractère et de l'assurance. Elle savait lire et écrire. Cependant elle était servante et ses patrons, un médecin et un juge, l'accusèrent de sorcellerie parce qu'on avait trouvé des épingles dans le lait de la fillette dont elle avait le soin. On ne put jamais établir clairement qui avait mis ces épingles dans le lait mais l'exi-

stence d'Anna Göldin s'acheva le 18 juin 1782, à Glaris, sous la hache du bourreau chargé de l'exécuter pour faits de sorcellerie. Cela se passait en Suisse, dans une société tiraillée entre l'Ancien Régime et l'avènement de l'industrialisation.

Avant de conclure, il est nécessaire d'ajouter encore trois remarques.

La première concerne le parallèle entre les juifs et les femmes. L'inquisition rassemble «ces deux espèces exécrables» dans le brasier qu'elle allume. Elle dit la femme «semblable au juif». Le nom de **sabbat** donné à l'orgie satanique, est celui du jour de repos chez les juifs; les sorcières qui se rendent à leurs ténébreuses festivités, vont, dit le saint tribunal, «à la synagogue»; les rites s'y déroulent à l'envers, comme est inversée l'écriture hébraïque. Les bûchers des sorcières ont remplacé celles des procès d'hérésies.

La deuxième concerne la divergence des conceptions qui motivaient la chasse aux sorcières. On a constaté lors des procès qu'il existait une différence fondamentale dans la définition du crime de sorcellerie, selon qu'elle provenait des élites ou des masses paysannes. Les deux groupes parlaient un langage totalement différent, mais leurs intérêts se rejoignaient quelque part et c'est pourquoi la chasse aux sorcières a remporté un tel succès.

Pour les ecclésiastiques comme pour le roi, les procès en sorcellerie constituaient le meilleur moyen de débusquer «une secte satanique qui était censée constituer une Eglise parallèle, un Etat subversif». C'est pourquoi ils recherchaient essentiellement des aveux décrivant des scènes de sabbat, car pour eux le sabbat (l'as-

semblée interdite) constituait l'inversion de la religion catholique.

Pour les paysans, la guérisseuse devenait sorcière lorsqu'elle jetait un mauvais sort sur un membre de la communauté. En somme, la sorcière donnait une explication de l'innexplicable. Elle devenait dans la communauté rurale le bouc émissaire que suscitait l'apparition de difficultés de plus en plus nombreuses.

Troisième remarque: à part une misogynie certaine et la crainte profonde de changements pressentis, une grave crise économique et démographique a sévi pendant toute la période de la chasse aux sorcières, c'est à dire de 1450 à 1600 environ. Depuis la nuit des temps, il était entendu que les magiciens et les magiciennes commandaient au temps et détraquaient donc le climat. Du XV^e au XVII^e siècle, des périodes de sécheresse prolongée et catastrophique ont succédé à des pluies diluviennes qui faisaient pourrir les moissons.

En conséquence, les



sabatwheel!

famines décimaient les populations. Cette époque, connue de nos jours sous le nom de «petite glaciation», a connu des crises économiques et démographiques qui ont entraîné des tensions dans les

communautés villageoises. Tensions qui se manifestaient par une augmentation considérable de la population conjointement avec une crise céréalière faisant jusqu'à tripler le prix du pain. La paupérisation s'accrut donc. C'est ainsi qu'on trouva un bouc émissaire en la personne de la sorcière. Etant donné qu'elle pouvait guérir de tous les maux, elle était fatalement la source même de ces maux. En Allemagne, après l'été particulièrement pluvieux et grêleux de l'année 1562, on brûla 63 sorcières et sorciers; et après que le blé et le vin eurent gelé en 1626 et en 1630, les autorités de Bamberg se virent quasiment obligées d'écouter la vox populi qui réclamait le châtiment suprême pour nombre de femmes et d'enfants et quelques hommes accusés de sorcellerie. A la fin du XVIIe siècle, le climat redevint plus clémente et, tandis que les Lumières s'annonçaient, les procès en sorcellerie disparurent peu à peu.

Les textes sont en général assez discrets en ce qui concerne les aveux sous la torture. Mais, dans la brochure accompagnant l'exposition «La chasse

aux sorcières à Genève et ailleurs...» qui a eu lieu à Chêne-Bougeries en 2001, j'en ai trouvé un assez explicite, concernant la torture subie par un homme, accusé de sorcellerie. Une fois n'est pas coutume ...

«La visite»: recherche de la marque diabolique

Aucun document ne raconte les souffrances de ceux qui ont subi la redou-

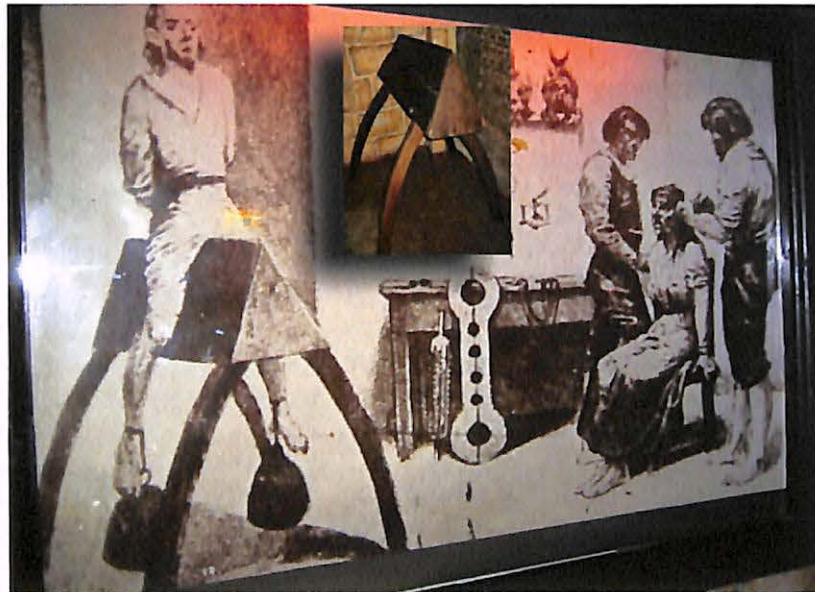


table «visite» des chirurgiens, les victimes n'ayant jamais laissé de traces de leur calvaire. Mais, au travers des rapports que les visiteurs ont rédigés pour les juges, nous pouvons aisément deviner les atroces moments qu'elles ont connus.

Le romancier Raymond Jean a consacré un récit à une affaire de jeunes religieuses ensorcelées à Aix-en-Provence en 1611. Voici comment il relate ce que subit l'abbé Louis Gaufridy, accusé d'être responsable de l'ensorcellement de ces jeunes filles:

«Louis est brutalement déshabillé [...] On lui bande les yeux (pour qu'il n'attende pas les piqûres). On le rase sur tout le corps: c'est une petite humiliation supplémentaire pour les hommes, pour les femmes on n'ose pas toujours nettoyer le pubis où le Diable pourrait pourtant bien se loger, mais pour les hommes on débroussaille tous ces fourrés

qui sont autant de cachettes à démons et rendent le travail difficile, les barbiers s'en donnent à cœur joie. On va même jusqu'à ne rien laisser, ni cheveux ni poils, tout est rasé de haut en bas, raclé, poncé avec des instruments et des pro-

Découvrez nos publications, demandez le catalogue,
 "L'Astronome" est aussi une sculpture en bronze (série limitée, renseignez-vous)

Témoignages
Jeunesse
Cahiers du Patrimoine
Expressions d'artistes et poésie
Sur paroles - en CD audio
 contes, récits, légendes, traditions, musique, poésie...

Editions de l'Astronome
 F - 74550 Cervens - +33 6 16 34 46 33
 www.editions-astronome.com

La roche et le torrent
 Haikus
 Editions de l'Astronome

duits spéciaux, selon un usage établi (ce qui pouvait éventuellement, probablement, suffire à rendre la peau insensible ici ou là!). Et on se met à piquer. Gaufridy est lardé, percé, impitoyablement, partout, Le sang ruisselle, mais il ne faut pas se décourager; il faut à tout prix trouver les endroits d'où il ne coulera point. Il crie, se débat. On tourne et retourne son corps. On n'oublie aucun recoin. Et surtout pas le «secretum». Les parties génitales, le pourtour de l'anus sont explorés. On y trouvera plus tard des plaies énormes, des abcès dus à l'infection causée par les aiguilles, à la maladresse hasardeuse des sondages. (la chirurgie de cette époque bat des records dans les dégâts opérés dans les organes génitaux, souvent taillés, mutilés au petit bonheur): justement les stigmates du Diable! On trouve de toute façon ce qu'on voulait trouver. Les stigmates du Diable. Au moins trois marques. [...] Aucune des trois n'a saigné. Deux se sont révélées parfaitement indolores. Seule celle de la région du cœur a fait hurler Louis, quand l'aiguille s'y est enfoncée. La preuve est faite. Les savants hommes de l'art rédigent leur rapport, en affirmant leur certitude que rien, de ces phénomènes et prodiges, n'a pu «arriver par aucune maladie du cuir précédente»⁸.

L'absence de preuves matérielles, dans les faits de sorcellerie rendait nécessaire cette recherche de la marque pour confondre le suspect. Tout le monde l'acceptait comme faisant partie des moyens mis à la disposition des magistrats pour débusquer les agents de Satan».⁹

Les bûchers ne brûlent plus ici. Parfois l'esprit qui les a fait flamber revient tant soit peu. A nous de le faire disparaître définitivement. Il y a toujours des pays où on lapide, brûle, séquestre, tue des femmes parce

qu'elles ont laissé voir un petit bout de leurs cheveux ou de leur pied; parce qu'elles doivent céder la place à une autre, plus belle, plus jeune, plus riche; parce qu'elles ne se plient pas de bon gré à la soumission que l'on attend d'elles, parce qu'elles ont eu des enfants hors mariage, parce qu'elles



*Jeanne au bûcher
Jules Lenepveu (1819-1898)
Eglise du Panthéon, Paris*

veulent s'instruire; parce qu'elles sont plus intelligentes et plus efficaces que les hommes qui se disent leurs maîtres; parce qu'elles exigent de vivre une vie digne de ce nom. Cela se passe dans le bassin méditerranéen, en Inde, en Afghanistan, au Mali, en Arabie saoudite, et sûrement dans d'autres pays. ▲

⁷ Colette Piat, *Quand on brûlait les Sorcières*, Presse de la Cité, Paris, 1983, p. 171-172.

⁸ Raymond Jean, *La Fontaine Obscure*, Seuil, 1976, pp. 202-203.

⁹ «La chasse aux sorcières à Genève et ailleurs ...» Brochure qui accompagne l'exposition qui a été mise sur pied au Parc Stagni, à Chêne-Bougeries/GE en 2001, chapitre 6, La «visite»: recherche de la marque diabolique.

Le destin du F. : Leopold Müffelmann

Images de la franc-maçonnerie germanophone de 1923 à 1935

F. : Karsten Oelckers



Version écourtée, traduite en français

Travailler sur la vie du F. : Müffelmann signifie attaquer un chapitre difficile: la maçonnerie allemande entre les deux guerres mondiales. Un chapitre plein de questions et de doutes.

Etant dans une période «de beaux temps» nous n'avons pas le droit de juger; nous ne savons pas non plus si les mouvements maçonniques actuels finiront en débâcle! Les penseurs vraiment indépendants sont aussi rares en maçonnerie aujourd'hui que durant la plupart de son existence.

Je rapporte en premier lieu sur des FF. : germanophones et leurs relations: sur les FF. : Leo Müffelmann, Raoul Korner, Adolf Bünger pour nommer quelques FF. : de la Grand Loge Symbolique Allemande (Symbolische Grossloge von Deutschland, S.G.v.D.) Je vous parlerais surtout de la UFL (LUF) en Allemagne et en

Europe, sur les FF. : de la Grand Loge de Vienne, de la GLF et du GODF.

1919: Après la 1ère Guerre mondiale

La situation économique en Allemagne est catastrophique. Le Traité de Versailles n'est perçu pas seulement comme dicté, mais comme un affront. 800'000 personnes meurent de faim.

Il y a maintes raisons et actions des alliés vainqueurs, pour que la plupart des Allemands se sentent pris en otage et dupés. Les alliés, en général, ne respectent pas les fameux 14 points de Wilson.

Ainsi commence le drame du National-socialisme, qui profite pleinement de cet état de la Nation

L'année 1923

Le 9 janvier 1923, la France envahit la Ruhr. Les conséquences économiques sont terribles. En juin 1923 apparaît le livre «Le 3ème Reich» de Arthur Moeller, un démontage des

parties, du parlementarisme, du libéralisme, bref de la démocratie et un appel vague à la création de: «L'Allemagne nouvelle».

Müffelmann devient VM d'une Loge appartenant à la GL Zur Sonne, la GL la plus libérale à ce moment.

Le 19.01.1923 la Lumière est apportée à la Loge „Bluntschli zur reinen Erkenntnis“, sous la constitution de la GL „Zur Sonne“, Bayreuth sous le maillet du F. : Müffelmann.

La période 1924 - 1925

Le 26 février 1924 débute le procès de haute trahison contre Hitler: Ludendorff, Röhm, les auteurs du putsch raté de Munich. Durant son emprisonnement, Hitler commence son «Mein Kampf» dont pas mal de parties sont copiées du livre de Henry Ford «Le juif international».

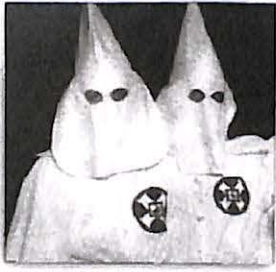
Le 8 août 1925, le KuKluxKlan organise sa première rencontre nationale avec 200'000 participants. cette orga-

JOSE THEVENAZ
COURTIER
LE FOUR
1699 PONT

Tél. 021 907 12 81
Fax 021 907 12 81

CABINET D'ASSURANCES
J. THEVENAZ

Portable : 079 447 39 62
E-mail : jthevenaz@bluewin.ch



nisation extrêmement raciste ne compte pas moins de 5 Mio de membres.

En 1926

L'Allemagne est acceptée comme membre dans la Ligue des Nations, une lueur d'espoir pour la paix.

Leo Müffelmann s'engage pour la réconciliation avec la France. „Belgrad et Müffelmann“ deviennent un symbole dans la maçonnerie allemande. Ce patriote, maçon et citoyen du monde cherche la voie fraternelle avec les ennemis d'hier.

La GL „Jugoslavia“ de Belgrade organise du 12 au 16 septembre, sous les auspices de l'A.M.I. une manifestation de rapprochement et de paix. Les organisateurs espèrent la participation nombreuse des FF.: allemands et autrichiens.

La «Wiener Freimaurerzeitung», éditée par la GL de Vienne, écrit un rapport enthousiaste en octobre 1926. La conférence du F.: Müffelmann est bien accueillie. Il échange le baiser frat.: avec le Grand Président du GODF, Arthur Groussier, sous les applaudissements de l'assemblée. Le F.: Groussier demande que le passé soit enterré, pas seulement par les maçons mais par les peuples.

Les suites de cette action fraternelle sont dramatiques: les trois anciennes GG.:LL.: prussiennes se distancent énergiquement et les GG.:LL.: «humanitaires» se retirent sur une position «chrétienne et non-politique». Commence alors un vrai rabattage contre Müffelmann, malheureusement aussi dans la presse maçonnique. Leo Müffelmann, espérant l'aide de la GLS Alpina, sera fortement déçu par son GM, le Dr. Brandenburg, qui prend de la distance, malgré son appréciation personnelle positive pour

Müffelmann.

Les rencontres internationales, surtout avec les maçons français, seront diffamées, même par la GL libérale «Zur Sonne». C. Barthel, membre de la UFL sera forcé de démissionner après 26 ans de FM. du fait qu'il continue de visiter les LL.: françaises.

Dès 1927

Müffelmann cherche et trouve le support du F.: Eugen Lenhoff (co-auteur du fameux lexique maçonnique standard). Lenhoff lui offre de devenir membre à Vienne, si le battage en Allemagne devait continuer.

Les GGMM.: des GLL.: allemandes traitent les querelles lors d'une séance le 15 septembre 1927. Une lettre du F.: Stresemann, ministre des affaires étrangères de la république de Weimar sera lue. Elle demande une position ferme contre les positions lâches et prudentes face à un



Stresemann spricht vor dem Völkerbund
Photographie (Genf, 9. Oktober 1926)

chauvinisme croissant.

Finalement, on traite les relations avec la LUF; hélas, afin de ne pas compromettre «les tentatives de l'unification des GLL.: allemandes» la réunion recommande de ne pas participer à la manifestation de la LUF le 1 et 2 octobre 1927 à Bâle.

Lors de la préparation de la „Großen internationalen freimaurerischen Manifestation der Allgemeinen Freimaurerliga“ (UFL/LUF) prévue pour les dates du **01 au 02 octobre 1927** l'appel suivant sera diffusé:

Appel!

La Fraternalisation de l'humanité est le but et le désir de tous les maçons honnêtes qui pensent en termes de justice. Atteindre ce but est plus difficile que jamais... mais seule une maçonnerie mondiale sans division et unifiée en elle-même peut oser attaquer cette œuvre gigantesque... Nous, F.: de tous les pays: nous voulons établir une union, d'homme à homme. Nous ne nous adressons pas aux Grandes LL.: et aux Obédiences, mais à chaque F.:. Nous offrons nos mains fraternellement, sans préjudice et pleins d'espoir. Si les FF.: les accepte avec joie et avec un désir sincère pour la paix et l'unité humanitaire, nous serons heureux.

Allgemeine Freimaurer-Liga (Universala Framasona Ligo UFL) sign. les FF.: Eugen Lennhoff, Dr. Uhlmann, Dr. Ch. Rothenberger, Dr. Kurt von Sury, Dr. H. O. Foehrenbach, Dr. Leo Müffelmann, Ernst Klein, Dr. Fritz Rackhorst u.v.a. (FF.: de l'Autriche, de la Suisse, de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, de la Yougoslavie, de la Turquie, des USA et de l'Australie).

L'année 1928

Ludendorff, Nationalisme, Internationalisme, Pacifisme, Manifestation de Paix, AFL/LUF-UFL (Allgemeine Freimaurer Liga), Müffelmann part en exil maçonnique à Vienne.

L'année 1928 sera faite d'attaques contre lui et d'autres FF.:. Et c'est souvent la LUF qui est visée.

Un fameux compagnon de route de M. est le Dr. Ing. Raoul Koner. Il est un des activistes de la LUF, et ses contacts étroits avec la France sont vivement critiqués.

La «Feuille des LL.: de Hambourg», à propos de la LUF, s'oppose vigoureusement «aux membres qui prônent la fraternalisation avec la maçonnerie française», (cela 10 ans après que la guerre est finie !)... et le GM.: Richard Bröse interdit, sous menace d'exclusion, la visite des

LL.: françaises!

Enfin, la Loge mère de Leo Müffelmann à Heidelberg demande lors de l'assemblée annuelle 1928 l'expulsion du F.: Müffelmann de la GL «Zur Sonne» et que les FF.: de la dite GL, ne pourraient en aucun cas être membres de la LUF.

Müffelmann ne peut plus résister à la pression massive des dirigeants de la GL «Zur Sonne» et présente sa démission. L'assemblée l'accepte, non sans le critiquer encore une fois, d'une façon très humiliante, pour son engagement international.

Le F.: Keil de Stuttgart propose que non seulement un «souffre-douleur», mais que toute «la clique» soit rappelée à l'ordre.

Extrait de la décision concernant le AFL/LUF: ... «la qualité de membre de la LUF n'est pas admissible... les relations internationales sont exclusivement une affaire de la GL ...».

Mais, la LUF grandit: Le 5ème congrès mondial du 24.8 au 26.8 à Vienne, unit 700 FF.: des 30 GGLL.: ainsi que la GL de New York. Eugen Lenhoff, à ce moment Souverain Grand Commandeur du RE en Autriche, figure comme organisateur. Le prix Nobel de la paix de 1913: Henri La Fontaine, Belgique et le GM Autrichien seront nommés membres d'honneur de la LUF.

Des groupes de travail pratique seront organisés: par des écrivains, journalistes, médecins, espérantistes,



Henri La Fontaine, Prix Nobel de la paix en 1913.

"Le mal qui a frappé successivement toutes les sociétés humaines et qui les a fait périr en des crises de douleur et de sang, c'est une inégalité trop flagrante dans les répartitions des richesses sociales."

Le F.: a été initié en 1882 à la Loge Les Amis Philantropiques.

sur la jeunesse, le travail pour la paix... les droits d'homme et autres. Une tenue rituelle en D, F et E sera célébrée sous le maillet du F.: Viktor Hammerschlag dans la plus grande salle de Vienne, le Sophiensaal. Planche de R. Zilchert, Prague: «Cosmopolitisme et patriotisme».

1929: Les «Basic Principles» de la UGLE

L'année 1929 est l'année de la scission définitive de la maçonnerie européenne. La "United Grand Lodge of England" crée le "Basic Principles" qui mènent à une séparation stricte et à la non-reconnaissance des LL.: et FF.: qui s'engagent dans la société. Ce n'est pas le sujet de cette planche, d'analyser s'il s'agissait d'une décision maçonnique ou une démonstration de pouvoir. Vraisemblablement les raisons se trouvaient bien en arriè-

re, à l'époque de la fondation de la maçonnerie française au XVIIIe.

Année 1930

La Grand Loge Symbolique d'Allemagne (S.G.v.D), entre en conflit avec d'autres GGLL.: allemandes, en collaboration étroite avec Vienne.

Le dimanche, 27 juillet 1930: Fondation de la S.G.v.D à Hamburg. Les GGLL.: établies sont épouvantées, mais elles doivent accepter, qu'elle est constituée selon les règles de la UGLE et qu'elle est donc à considérer comme régulière.

Suit un développement rapide de la S.G.v.D. après l'intégration de la fédération «Zur aufgehenden Sonne», ses effectifs atteignent environ 1200 FF.:
La grande dépression de 1931

En Allemagne, c'est la pire année de la grande dépression, la production allemande se réduit à la moitié de celle de 1928.

Le F.: Dr. Emanuel Propper, ligueur de la 1ère heure à Jérusalem, demande en 1930 d'établir une loge germanophone, sous la juridiction de la S.G.v.D. en Palestine. La lumière de cette L.: «La Source Siloah» est amenée par Müffelmann (*Soyons clair: Müffelmann était Luthérien et officier décoré de la grande guerre*).

Pendant cette période, les GGLL.: en Allemagne deviennent toujours plus chauvines, sinon nationale-socialistes. Müffelmann va faire un appel au F.: Brandenburg GM de la SGL



LA FERME DU DESERT

IDA ET JEAN-MICHEL BELLANI

Restaurant
Pierrefleur 74
1004 Lausanne
Tél.: 021 646 51 76

Alpina le 24.08.1931, pour reconnaître la S.G.v.D., comme les *vrais maçons allemands*, totalement en vain...

1932

La S.G.v.D. grandit malgré les obstacles posés par les autres obédiences allemandes.

La LUF, ou son comité de paix sous la direction du prix Nobel Henri La Fontaine, accentue son travail de paix actif avec des appels vibrants à la Ligue des Nations et aux FF.: de toutes les GGLL.:



1933

La S.G.v.D. termine son travail, les autres GGLL.: essaient de survivre...

Après „l'intronisation“ de Hitler comme Chancelier du Reich les jours de la FM en Allemagne sont comptés. Leo Müffelmann informe les membres de la S.G.v.D. dans le dernier numéro du périodique «Die Alten Pflichten» (mars 1933) de son appel pour l'aide aux Obédiences dans autres pays. Mais en vain: la S.G.v.D. et la LUF allemande doivent cesser leurs activités et se mettent en sommeil.

Le 15.04.1933 Müffelmann demande aux LL.: allemandes de la S.G.v.D. de distribuer les montants dans les caisses aux FF.: en détresse... et de stocker les objets rituels chez des transporteurs.

Par contre la G.:L.: de Hambourg,

sous la direction du GM Bröse, décide le 01.04.1933 que la confession chrétienne et une ascendance «aryenne» soient désormais obligatoires pour les membres. L'ancien VM de la Loge réputée «Absalom zu den 3 Nesseln» Cäsar Wolf se suicide.

Tout cela donne un délai de survie très limité aux autres GGLL.:, les lumières s'éteignent partout en 1935. Les sacrifices de quelques FF.: courageux ne changent rien et les tentatives peu honorables de s'adapter encore moins.

La lutte de survie commence aussi pour Leo Müffelmann. Comme officier combattant de la 1ère guerre mondiale il cherche et trouve pour peu de temps – comme de nombreux maçons – une protection éphémère dans la formation des anciens combattants «Der Stahlhelm».

En Juin 1933 les FF.: de la S.G.v.D. se rencontrent pour la dernière fois à Francfort. Sous la présidence de Müffelmann ils discutent d'un transfert en Palestine ou à Saarbrücken, la Saar étant toujours sous domination française.

En août 1933 Müffelmann participe à la réunion de la LUF à la Haye, malgré la situation très critique en Allemagne.

Le 28.08.1933, le Dr. Raoul Koner, ancien Grand Secr.: de la S.G.v.D sera arrêté par la Gestapo.

Le 05.09.1933, Leo Müffelmann revient de son „voyage d'affaires à Londres“ (en vérité de la rencontre de la LUF au Pays-Bas) tout en étant au courant de l'arrestation du F.: Koner. Il sera arrêté immédiatement par la Gestapo et transporté le 06.10.1933 dans le camp de concentration (KZ) de Sonnenburg.

A Sonnenburg il rencontre Fritz Bensch et Raoul Koner. Les journées sont faites d'interrogatoires et de mauvais traitements. Son avocat lutte pour sa libération et écrit au président de la banque du Reich Dr. Hjalmar Schacht, le parrain maçonnique de Müffelmann... sans résultat.

Le 15.11.1933 le premier grand collègue de la S.G.v.D. en exil est élu. Leo Müffelmann souffre toujours à Sonnenburg. Et pourtant, ce Grand Collège élit:

Grand Maître ad vitam

Dr. Leo Müffelmann, Berlin

Grand Maître pro tempore

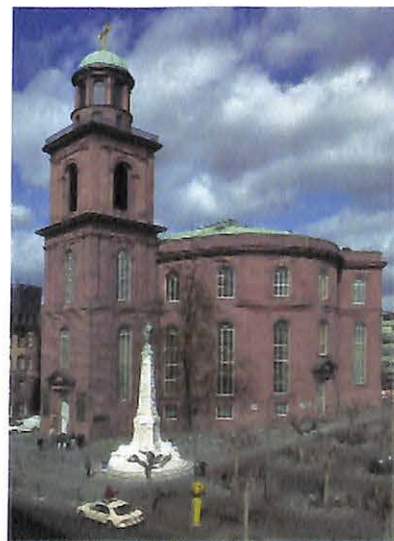
Dr. Emanuel Propper, Jerusalem

Ainsi la S.G.v.D. en exil s'est constituée.

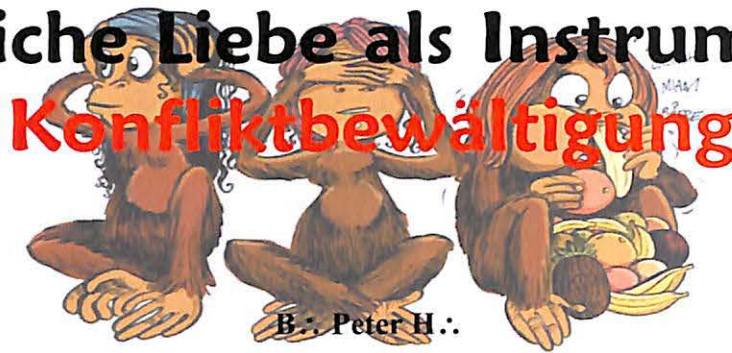
Le 26.11.33 Müffelmann sera relâché et ses activités maçonniques continueront. Il s'engage à expliquer à la maçonnerie internationale et à demander aux FF.: de ne pas abandonner les Allemands de bonne foi. Mais il est très faible. Les suites des traitements au KZ Sonnenburg et son cœur affaibli prennent leur tribut.

La dernière porte s'ouvre: cassé, battu physiquement et dans sa dignité, traité comme criminel, ruiné économiquement, forcé à de fausses déclarations, trahis mais aussi sauvé temporairement par des FF.:, il passe à l'O.: Eternel dans un hôpital de Berlin le 29.08.1934.

Et pourtant, comme honneur et satisfaction tardifs, la maçonnerie discréditée allemande va recevoir la lumière de la S.G.v.D. pendant son exil en Palestine. Il sera apporté par l'ancien grand trésorier de la S.G.v. D. le F.: Adolf Bünger le 19.06.1949 à la Paulskirche de Francfort. ▲



Brüderliche Liebe als Instrument der Konfliktbewältigung



Die Idee und Essenz zu dieser Arbeit geht auf Geschehnisse in unserer Loge zurück, die einige Jahre zurückliegen. Der ursprüngliche Arbeitstitel des entsprechenden Baurisses «Konflikte brüderlich austragen» griff mir aber – bei näherer Betrachtung – nicht weit genug.

Das Wort «brüderlich» ist zwar im allgemeinen positiv besetzt, andererseits werden Konflikte zwischen Brüdern gar nicht selten in der Art ausgetragen wie dies Kain und Abel fertiggebracht haben.

Es wird in dieser Arbeit daher ganz bewusst und explizit dargestellt, was **Brüderliche Liebe** zwischen erwachsenen Männern, die nach dem Zufallsprinzip zusammen gewürfelt sind, überhaupt sein kann und wie sie als Instrument der Konfliktbewältigung zu verstehen ist.

Ich werde im weiteren Verlauf dieser Arbeit vorwiegend Arbeit begründen, warum ich den Begriff der «Liebe» eingebracht habe, den wir ja in unserer rituellen Arbeit und auch in unserer Anrede im Tempel häufig verwenden, dies wohl oft, ohne uns über die Tragweite des Begriffes «Liebe» viele Gedanken zu machen.

«Übt brüderliche Liebe, die der Grundstein und der Schlussstein, der Kitt und der Ruhm unserer alten Bruderschaft ist» lautet eine der Formeln, die wir alle gut kennen.

Ich mache nun einen Sprung zum anderen Schlüsselbegriff dieser Arbeit, zum Konflikt.

In jeder menschlichen Gemeinschaft kommt es unweigerlich zu Konflikten, sozial tätige Organisationen, zu denen ich auch die FM rechne, sind davon keineswegs ausgenommen. Böse Zungen behaupten sogar, dass im Sozialbereich zwischenmenschliche Konflikte, z.B. reines Machtstreben, noch stärker zum Ausdruck kommen, da die in der Wirtschaft übliche Richtschnur des finanziell messbaren Erfolgs fehlt.

Was nun die FM betrifft, müssen wir bedenken, dass wir gestandene Männer sind (als Beispiel: das HP-Durchschnittsalter ist 53 Jahre), Männer die zum Grossteil in Führungspositionen oder unabhängig tätig sind oder waren und die meist auf einen beachtlichen Leistungsausweis zurückblicken können. Und wir vereinigen uns auf Basis absoluter Freiwilligkeit, Gleichwertigkeit, Dogmenfreiheit und Demokratie.

Es ist ganz klar, dass diese an und für sich sehr positiven Grundlagen wenig dazu geeignet sind Kritik, von welcher Seite auch immer, anzunehmen. Die meisten Brüder haben mit Recht ein entwickeltes Selbstbewusstsein. Wenn einem zu vieles nicht mehr passt, kann man z. B. eine neue Loge gründen, zu einer anderen Obediens gehen oder auch der FM ganz den Rücken kehren, ohne dass dies fühlbare Konsequenzen hat. Die Fluktuationsraten in der Maurerei sind deshalb nicht verwun-

derlich.

Doch gerade in der Bewältigung von Konflikten sollten wir uns mit unserem hehren maurischen Ansprüchen an Toleranz und Brüderlichkeit doch von einem Kegelverein deutlich unterscheiden. (Ich unterstelle, dass Kegelvereine wahrscheinlich weniger Konflikte als FM-Logen auszutragen haben, da ihre Ziele – z. B. der Jahresausflug ins Rotlichtmilieu von Amsterdam – viel besser definierbar sind)

Also: Konflikte bewältigen? leichter gesagt als getan!

Unsere abstammungsgeschichtliche Vergangenheit spielt uns da gerne Streiche.



Der Schriftsteller Arthur Koestler umschreibt dies in seinem bemerkenswerten Buch «Der Mensch, Irrläufer der Evolution» sinngemäss so:

Wenn sich ein Patient auf der Couche des Psychiaters ausstreckt, dann liegt da ein Krokodil neben einem Pferd und neben einem Gott.

Wir haben also mindestens 3 sehr

verschiedene Wesen in uns:

Ein instinktgesteuertes, manchmal mörderische Raubtier

Ein sozial lebendes Herdentier, mit Ängsten und ausgeprägtem Fluchtverhalten, aber auch mit dem kampfbetonten Willen, den ihm vermeintlich zustehenden Platz in der Herde einzunehmen und gegen Rivalen zu verteidigen.

Ein gottgleiches Vernunft- und Kulturwesen mit beinahe unendlicher Fähigkeit kreative Akte zu erbringen

Diese drei Wesen werden, in sehr vereinfachter Weise, durch drei Gehirnbezirke repräsentiert, die – leider – sehr wenig Verbindung untereinander haben nämlich: Hirnstamm-Kleinhirn, Grosshirn und Grosshirnrinde. Nicht besser ist es bekanntlich um die Verbindungen zwischen der rechten und der linken Hirnhälfte bestellt, die -ebenfalls stark vereinfacht - für Emotionen einerseits und für die Vernunft andererseits zuständig sind.

Recht unharmonisch was die Schöpfung zusammenwachsen liess. Nicht verwunderlich, dass schon in jedem Menschen selbst Konflikte sonder Zahl vorhanden sind. Wenn der Mensch wirklich die Krone der Schöpfung ist, dann ist es eben eine Krone, der so mancher Zacken fehlt.

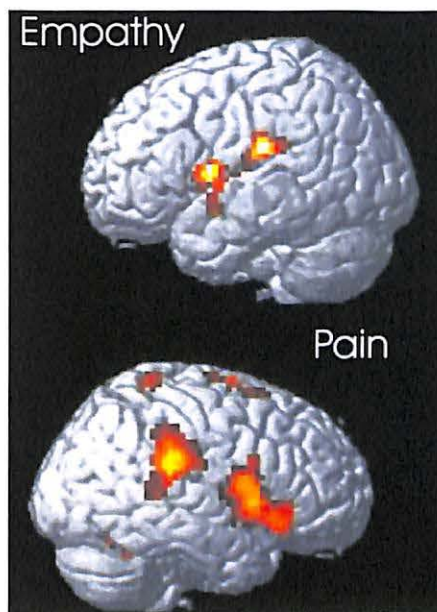
Und erst wenn man mit Mitmenschen zusammentrifft! Die Konfliktmöglichkeiten potenzieren sich rasch und es ist eigentlich eher überraschend, dass der Mensch ein so erfolgreiches Modell geworden ist – ob dies von Dauer ist, bleibt abzuwarten.

Oft wird behauptet, dass schon der erste Blick über Zu- und Abneigung entscheiden würde. Na, ja das mag schon sein. Ich meine aber, dass auch die Begleitumstände bei dieser Ersteinschätzung eine erhebliche Rolle spielen. Der bekannte Film «When Harry meets Sally» zeigt ein hübsches Beispiel einer tiefen

Abneigung, die sich in Liebe verwandelt.

Aber selbst wenn dem so wäre, dass Sym- und Antipathie vorprogrammiert sind: jedem von uns sind Fälle bekannt, in denen langjährige Freunde zu tödlichen Rivalen wurden - dies gibt es nicht nur in Wildwestfilmen – aber auch das Gegenteil: nämlich dass Gegner, die aus welchen Gründen auch immer, eng zusammenarbeiten müssen, sich dabei zusammenraufen und einander am Ende sogar schätzen.

Vernunftfehen und Zweckbündnisse sind eben oft haltbarer als emotionale Bindungen, die mit heissem Kopf



eingegangen worden sind.

Nun werdet Ihr fragen, was hat all dies mit brüderlicher Liebe im fm. Sinn zu tun? Ich meine sehr viel.

Was ist denn eigentlich diese Liebe, die wir füreinander empfinden sollen? Sie beruht ja im Wesentlichen auf einer vernunftbegründeten Entscheidung des freien Willens den anderen Brr. ohne Vorbehalte vor allem zwei Gefühle entgegenzubringen und diese auch von ihnen zu erwarten: **RESPEKT** und **VERTRAUEN**.

Das dies auf Gegenseitigkeit beruhen muss ist ganz klar. Noch weit wichtiger ist, dass der Respekt vom vermeintlich «Stärkeren» nicht dazu

missbraucht wird, den anderen zu beherrschen oder über den Tisch zu ziehen, noch dass das Vertrauen enttäuscht wird. Beides ist kaum wieder gut zu machen.

Noch eine dritte Eigenschaft scheint mir wichtig: die **EMPHATIE** d.h. die Fähigkeit sich in den anderen hineinzudenken und seine Beweggründe zu verstehen. In dieses Kapitel gehört auch die Erkenntnis des bekannten Psychoanalytikers Paul Watzlawick, dass

«DIE WAHRHEIT NICHT DAS IST WAS A SAGT, SONDERN WAS B DARUNTER VERSTEHT»

Empathie d.h. Einfühlungsvermögen ist nun sicher eine Eigenschaft, die nicht jeder mit der Muttermilch mitbekommt, die man sich aber durchaus anerziehen kann, wenn man seinen rauen Stein nur kräftig genug bearbeitet.

Man mag einwenden, dass diese Beschreibung der «**brl. Liebe**» einen recht unromantischen und nüchternen Beigeschmack hat. Warum eigentlich nicht? Die FM ist ja ein legitimes Kind der Aufklärung, die bekanntlich alle Lebensbereiche, bis hin zur Religion, **von der Vernunft gesteuert** wissen wollte. Ich zitiere aus unserem Lehrlingskatechismus: «*Das Mass des Zirkels hat seine Grenze, so darf auch unsere Liebe weder gering noch übermässig sein.*» ...Ende des Zitats. Selbstverleugnung wird vom FM also sicher nicht verlangt.

Diese Auffassung von brüderlicher Liebe – auch wenn sie etwas synthetisch wirken sollte - kann nun hauptsächlich auf zwei Arten bei Konflikten wirksam werden:

Wenn wir es uns zur Gewohnheit machen, auch im Falle einer sogenannten «instinktiven» Abneigung die Vernunft der Hirnrinde über das Krokodil in uns siegen zu lassen, dann haben wir schon einen wichtigen Schritt getan, um das Entstehen von Konflikten zu minimieren.

Wenn es aber einmal doch zu einer

auch heftigen Auseinandersetzung gekommen ist, dann sollte es uns wieder die Vernunft ermöglichen, die schätzenswerten Seiten des vermeintlichen «Gegners» zu sehen, seine Beweggründe zu verstehen und den berühmten Balken aus seinem eigenen Auge zu entfernen.

Im Gegensatz zum Alltag und Berufsleben treffen wir ja in der FM auf Br.:, die zwar sehr verschieden sind, die sich aber primär alle einer grundsätzlich positiven Einstellung zum Mitmenschen verschrieben haben - zumindest soweit ihr Engagement ehrlich gemeint ist. Es sollte da doch für uns alle gelten, was Sophokles schon vor 2500 Jahren seine Antigone sagen liess: «Nicht mit zu hassen, mit zu lieben bin ich da» - auch dies von Zareh unlängst in einem Bauriss zitiert.

Ich möchte nun zum Schluss einige konkrete Überlegungen zur Konfliktbewältigung skizzieren:

Das Entstehen von Konflikten ist an und für sich unvermeidlich und zutiefst menschlich. Es kommt nur darauf an, wie wir damit umgehen d.h. ob es zu einer Eskalation oder zu einer Verarbeitung kommt, die für alle Mitwirkenden Früchte trägt. Jeder Konflikt bietet ja auch die Chance einer Lösung, die alle Beteiligten weiterbringen wird.

Ich wünsche mir daher, dass wir lernen, aufkommende negative Gefühle zwar zuzulassen - wir wollen und können ja keine emotionslosen «Gutmensch-Roboter» werden - aber dass wir diese Gefühle so rasch als möglich dem betroffenen Bruder gegenüber formulieren. Das wird wohl in den häufigsten Fällen unter vier Augen stattfinden, ich kann mir aber auch gut vorstellen, dass dies unter Vermittlung eines dritten - wohlwollend neutralen - Bruders passiert.

Nur so können Konflikte schon bei ihrer Entstehung abgefangen werden; nur so kann man verhindern, dass in einem Bruder Unzufriedenheit, Ärger

und Schlimmeres zu motten beginnt.

Wir sollten es auch nach Möglichkeit unterlassen, Kritik an einem Bruder bei Dritten anzubringen. Scheuen wir uns nicht das Gespräch so rasch als möglich mit dem Betroffenen selbst zu suchen, wenn es uns notwendig scheint. Dazu gehört zweifellos mehr Mut, als seine Besorgtheit bei anderen vorzubringen.

Bemühen wir uns aber auch jede

aber so meine ich brauchbaren Inhalt reduziert, den wir immer wieder mit Vernunft erarbeiten können: *RESPEKT, VERTRAUEN und EINFÜHLUNG* in den anderen. Wenn wir dies einem Bruder entgegenbringen, so stellt sich als Resultat Achtung, ja Zuneigung oft wie von selbst ein. ▲



angebrachte Kritik, so sachlich als möglich zu formulieren und hören wir den Argumenten des Betroffenen mit grosser Aufmerksamkeit zu. Und vergessen wir dabei nie, dass wir den anderen zum Bruder gewählt haben.

Und noch eines: es ist unerlässlich, dass der «Kritisierte» den anderen Bruder nicht ins Leere laufen lässt und sich der Auseinandersetzung, immer als Bruder, auch stellt.

Ich glaube, dass es auf diese Weise in fast allen Fällen zu einer Lösung des Konfliktes kommen wird.

«Liebe» - ein grosses Wort, das wir in der FM oft recht bedenkenlos verwenden. Ich habe seine Bedeutung vielleicht auf einen pragmatischen

La Tolérance...

Ses origines, son usage et ses limites



Première partie

Je vous demande la tolérance au nom de vos principes et je vous la refuse au nom des miens. (commentaire d'un député de la Troisième République, sur les bancs de l'Assemblée nationale française en s'adressant à un collègue franc-maçon). (Toute ressemblance avec des personnes ayant existé, existantes ou qui existeront serait purement fortuite!) Cité par Roger Peyrefite dans «Les Fils de la Lumière».

Les anniversaires historiques offrent souvent l'occasion, non pas d'affiner la reconstitution du passé mais d'utiliser celui-ci à des fins politiques, religieuses ou autres qui ne savent pas que faire de l'histoire et qui se plaisent à nourrir la mémoire collective de toutes sortes d'affabulations.

La commémoration en 1998 du 400^{ème} anniversaire de l'édit de Nantes en est un exemple. Acclamé par beaucoup et pas des moindres comme une des premières manifestations de la tolérance alors qu'il n'a été qu'une tentative de maîtriser l'intolérance religieuse.

Et pourtant dans ce monde de 1598, en plein bouillonnement intellectuel, «Ce monde de la crise de la conscience européenne», restaient des ombres profondes et lourdes de conséquences. Pensons seulement à ce qui se passa en 1685 à la suite de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, quand la France entière devint toute catholique, obligeant des centaines de milliers de huguenots à abjurer leur foi protestante ou à tenter, à leurs risques

et périls, de quitter clandestinement le royaume. Une première épuration religieuse pour employer un mot à la mode aujourd'hui.

Nature et limites de la tolérance au XVII^e siècle

Reconnaissons-le, il était tentant de chercher dans l'édit promulgué par Henri IV en 1598, la source ou l'une des sources d'un concept dont nous ne finissons pas de nous gargariser.



Henri IV signant l'Édit de Nantes

Nous vivons par définition dans une société qui se fait un devoir d'être tolérante et nous considérons cette notion-là, à juste titre du reste, comme une des valeurs incontournables de la coexistence humaine. Or, malheureusement pourrait-on dire, le concept de tolérance est des plus délicat à manier parce qu'il suscite des questions graves dont la réponse est loin d'être évidente.

Peut-on être tolérant quand on croit à une vérité? Doit-on faire preuve de tolérance à l'égard des intolérants? Où se situe la frontière entre tolérance et laxisme? Tolérer signifie-t-il être indifférent à toute valeur?

Il serait indu de penser que ces questions ne se posent qu'aujourd'hui. Elles se sont en effet posées tout aussi bien et avec peut être encore davantage de force dans le passé et notamment en ce XVII^e siècle qui a vu se profiler le concept de tolérance. Parce que, ne nous leurrions pas, la notion de tolérance a eu une histoire longue et tourmentée et elle n'est devenue une valeur positive qu'après avoir été le dogme diabolique dont parlait Théodore de Bèze dans une lettre de 1570 ou au mieux un pis-aller pour remédier à des conflits dramatiques. Au XVI^e siècle des voix s'étaient déjà élevées pour déplorer l'intolérance religieuse. Sébastien Castellion, notamment, dont les écrits contre ce qu'il appelle: «le forçement de conscience» révèle un refus profond de l'utilisation de la force en matière de religion. Mais ces voix, que ce soit celle de Castellion ou celle de Thomas More, restaient des phénomènes isolés et marginaux incapables de faire avancer les mentalités de leurs contemporains parce que trop éloignés des paramètres communément reçus.

Il faudra attendre un siècle pour que la notion de tolérance commence lentement à devenir, non pas seulement l'apanage d'esprits isolés mais un patrimoine un peu plus largement partagé. Pour que cela se réalise, plusieurs conditions devront être réunies allant des circonstances historiques aux mutations intellectuelles et au changement des sensibilités.

A première vue, la fin du grand

siècle ne semble réunir que partiellement ces conditions. Il y avait eu, bien entendu, des bouleversements sur le plan de la pensée, tant métaphysiques que scientifiques. Le vieil univers aristotélicien s'était écroulé sous les coups de philosophies empruntées à des hommes comme Galilée, Descartes ou Locke. La raison était devenue le repaire incontournable de tout savoir, la Lumière inscrite directement par Dieu au cœur de l'humain. La nature commençait à faire l'objet de calculs plutôt que d'interprétations à priori. Les orthodoxies confessionnelles donnaient les premiers signes d'un affaiblissement que quelques années seulement devaient suffire à muer en franche décadence.

Héritiers en cela du XVIe les français et les françaises du XVIIe étaient dans leur grande majorité acquis à la notion d'unité religieuse. Traumatés par la division dramatique qu'ils vivaient dans le royaume depuis le siècle précédant ils s'étaient résignés à cette fracture douloureuse sans perdre pour autant l'espoir de voir un jour le pays réuni sous une même foi.

Cet idéal s'était progressivement amenuisé dans le camp huguenot, ne serait-ce que sous le coup du constat numérique. On comptait environ en

France à la fin du XVIe siècle un million de protestants sur une population d'environ vingt millions d'individus et on verra plus loin la force du nombre sur la pratique de la tolérance. Mais tant les catholiques que les protestants, et cela bien en dehors des frontières françaises, professaient une même haine pour l'hérésie. Ce poison qui offense Dieu et qui menace la cohésion du corps social. Convaincus

de la cité. Étant entendu que l'hérésie menace la collectivité par le châtement divin qu'elle attire.

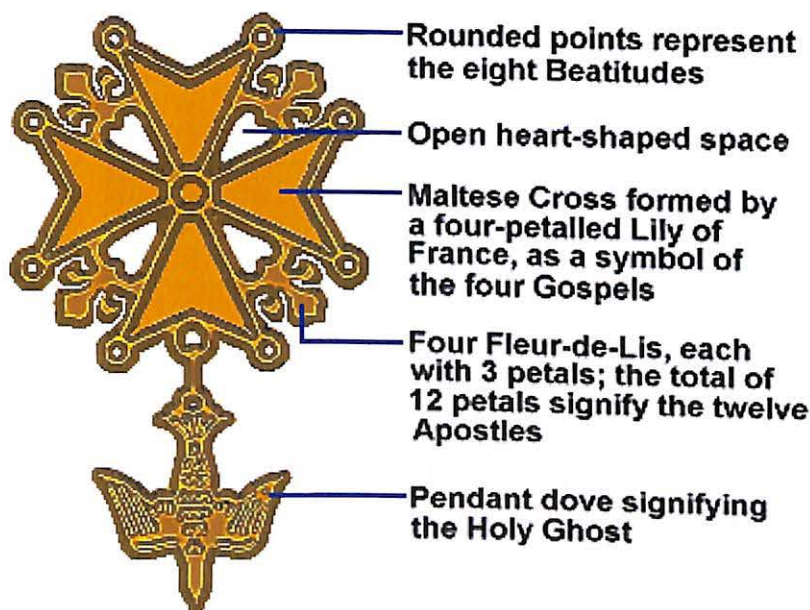
Cet élan missionnaire a pris des formes différentes et a cédé souvent la place à des pratiques persécutrices tous les moyens étant alors jugés bons pour extirper la déviance. Mais si l'Europe fut inégalement illuminée par les bûchers, tous les pays et toutes les confessions pratiquèrent en

revanche des politiques visant à discriminer voire brimer l'hérétique.

La France ne faisait donc pas exception. Obligée de composer avec les errants trop nombreux pour pouvoir être exterminés ou bannis elle ne l'avait fait avec l'édit de Nantes qu'à contre-cœur et dans l'espoir de rétablir tôt ou tard l'unité de l'Église. Comme l'affirme sans équivoque le préambule de l'édit lui-même

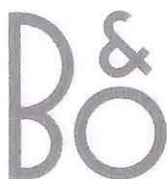
dans lequel il est écrit: «Dieu n'a pas encore permis l'uniformité religieuse de la France si désirable.»

L'interprétation restrictive de l'édit d'abord, les brimades ensuite, les persécutions enfin se nourrissaient de cet espoir jamais éteint de réinstaurer



les uns et les autres que la vérité unique n'admet pas de contradiction ils considéraient la conversion de l'hérétique non seulement comme un moyen d'honorer Dieu mais aussi comme un devoir de toute conscience soucieuse du salut d'autrui et du bien

Une image – un son – une ligne



BANG & OLUFSEN

Bang et Olufsen Center
Balsopal SA

16, rue de L'Hôtel-de-Ville
CH-1204 Genève
Tél. 022 310 99 00
Fax 022 310 99 50

29, quai des Bergues
CH-1201 Genève
Tél. 022 731 71 00
Fax 022 731 71 09

l'unité catholique.

Les protestants n'étaient pas en reste. Tant à Genève, qu'à Rome, qu'à Londres le rêve de l'uniformité primait porté en profondeur par l'attachement sans borne à cette vérité dont chacun s'estimait le dépositaire et que chacun voulait voir régner sans contraste ne serait-ce qu'à l'échelle restreinte du territoire contrôlé.

Dans la pratique, les situations locales étaient plus confuses et ne permettaient pas toujours d'instaurer sans partage une seule et unique confession chrétienne. Pour une bonne partie du XVIIe siècle encore et sauf dans les cas d'esprits isolés, la tolérance exprimait purement et simplement une notion négative allant, je cite: «De l'indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher, comme le dit le dictionnaire de l'Académie française en 1694, à l'indifférence religieuse.»

On était tolérant parce qu'on avait pas d'alternative ou alors parce qu'au fond on considérait toutes les religions

égales, à savoir comme étant toutes également fausses. Comprimée entre le pis-aller et l'indifférence religieuse, la tolérance faisait les frais d'une mentalité incapable de penser la pluralité en des termes positifs. On tentera plus loin de comprendre la psychologie et les limites de cette idée de tolérance.

La révocation de l'édit de Nantes en 1685 reflétait donc, au-delà des motifs politiques, une conscience religieuse largement partagée à l'époque. Et c'est pour cela qu'il serait faux de n'y voir qu'une manœuvre royale cynique déracinée de tout sentiment et de toute attente populaire. Cette révocation contribua indirectement et sûrement malgré elle à faire mûrir et à rendre plus acceptable l'idée de tolérance.

C'est en effet dans le climat exacerbé de la révocation et à sa suite que parut un ouvrage dont la nouveauté et l'audace furent immédiatement perçues par les contemporains. Je veux parler du commentaire philosophique,



ouvrage paru en 1686 sous de fausses indications tant pour ce qui concerne la paternité que le lieu d'édition.

Avant de voir quel est le contenu de cet ouvrage et quelle est la notion de tolérance qu'il construit, deux mots sur son auteur, le célèbre Pierre Bayle. Né en 1647 dans le midi de la France d'un père pasteur, le jeune Bayle se convertit lors de ses études au catholicisme pour revenir quelques mois plus tard à la religion protestante. Obligé comme relaps de quitter le royaume sous peine de mort il vécut

quelques années à Genève et à Coppet avant de retourner en France et d'enseigner la philosophie à l'académie protestante de Sedan. A la fermeture de l'academie, en 1681 il s'établit en Hollande, à Rotterdam où il vécut jusqu'à sa mort en 1706 en partageant sa vie entre le travail de journaliste et d'écrivain et celui d'enseignant à l'école illustre de la même ville.

Il était suspect à ses coreligionnaires à cause de sa liberté d'esprit. Et ce fut probablement cette



Révocation de l'édit de Nantes

indépendance qui permit à Bayle d'avancer dans l'élaboration des notions comme celles de liberté de conscience et de tolérance si étrangères aux sociétés de l'ancien régime pour lesquelles l'individu n'existait qu'inséré dans une dimension collective seule capable de lui forger et de lui garantir une identité politique ou

agréables pour le moins que l'uniformité d'une seule voix» fin de citation. Le point de départ de l'argumentation de Bayle est de démontrer le caractère non licite de la contrainte en matière religieuse. (*Et par là même en matière philosophique et politique!*)

Aucun argument ni pédagogique ni doctrinal ne peut justifier le recours à la force quand il s'agit du domaine de la croyance. En affirmant cela Bayle allait à l'encontre non seulement des pratiques solidement établies mais aussi d'une tradition doctrinale dont l'origine lointaine remontait à Saint Augustin, ce père de l'Église auquel tout le grand siècle, tant réformés que catholiques avaient voué une admiration sans borne.

Même si la position augustiniennne au sujet de la tolérance était plus complexe que ne le prétendait ses disciples tardifs le père de l'Église avait effectivement plaidé, dans le cadre du schisme donatiste en faveur de l'intervention du bras séculier et avait soutenu que l'utilisation de la force en religion ne nuit pas à la liberté.

Si la contrainte ne peut pas entraîner d'elle-même la conversion elle peut en revanche lever les obstacles psychologiques qui empêchent de recevoir la vérité. C'est la position qu'Augustin exprime clairement dans une lettre envoyée en 408. Je cite Augustin: *«Vous ne devez pas considérer la contrainte elle-même mais la qualité de la chose à laquelle on est contraint si elle est bonne ou mauvaise. Non pas que quel- qu'un puisse devenir bon malgré lui*

mais la crainte de souffrir ce qu'il ne veut pas ou bien le fait renoncer à l'opiniâtreté qui le retenait ou bien on le pousse à reconnaître la vérité qu'il ignorait. Par suite cette crainte le conduit à rejeter le faux qu'il défendait ou à rechercher le vrai qu'il ne reconnaissait pas. Il en arrive à s'attacher volontairement à ce dont il ne voulait pas tout d'abord». Dans une autre lettre il ajoute: *«Il y a une persécution injuste: celle que font les impies à l'Église du Christ et il y a une persécution juste, celle que fait les Églises du Christ aux impies. L'Église persécute par amour et les impies par cruauté».* Et enfin, quelques années plus tard, en 417, Augustin aura recours à la parabole du festin des noces de Luc, 14,23: *«Et le maître dit au serviteur: Va par les chemins et par les haies et contrains-les d'entrer afin que ma maison soit remplie».* Verset évangélique largement exploité pour légitimer toutes sortes de persécutions.

A ces positions qui justifient la violence au nom de la vérité qu'on détient soit en tant que persécuteur, soit en tant que persécuté, Bayle en oppose une autre dont il résume le principe fondamental en quelques mots. Il dit: *«Moi, je dis à mes lecteurs qu'il ne faut pas regarder à quoi l'on force et que dès que l'on force, on fait une très vilaine action très opposée au génie de toute religion et spécialement de l'évangile».* Avec ces mots Bayle renonce à souscrire au critère augustinien de la vérité. Toute simple qu'elle soit la vérité ne peut jamais légitimer qu'on enfreigne une liberté fondamentale, celle de la conscience individuelle. Que celle-ci soit dans le vrai ou dans le faux, qu'elle soit éclairée ou errante, elle a droit à un respect inviolable. **Entre vérité et conscience, le philosophe de Rotterdam n'hésite pas, il choisit la seconde.** ▲

(Fin première partie)



Saint Augustin, SandroBOTTICELLI (1445-1510)

religieuse.

Dans cet ouvrage la tolérance est plaidée et argumentée comme une valeur positive qui ne rime nullement avec indifférence ni avec des missions doctrinales ni avec licence morale ouvrant la porte à toutes sortes de troubles civils.

Je cite: *«La tolérance est la chose du monde la plus propre à ramener le siècle d'or et à faire un concert et une harmonie de plusieurs voix et instruments de différents tons et notes aussi*



Convent du Grand Orient de Suisse
Samedi 12 novembre 6005/Samstag 12. November 6005
Propriété Verte Rive, av. Général Guisan 117-119 - 1009 Pully

ORDRE DU JOUR / Tagesordnung

1. Ouverture des travaux à 09 h 30/Beginn der Arbeiten
 2. Approbation de l'ordre du jour/Genehmigung der Traktanden
 3. Appel des délégués/Aufruff der Delegierten
 4. Désignation des scrutateurs/Wahl der Stimmzähler
 5. Approbations du P.V. du Convent 6004/Genehmigung des Protokolls des Konvents 6004
 6. Rapport du Grand Maître/Bericht des Grossmeisters
 7. Rapport du Trésorier/Bericht des Schatzmeisters
 8. Rapport des vérificateur aux comptes/Bericht der Revisoren
 9. Acceptations des comptes 6004-6005/Genehmigung des Abschlusses 6004-6005
 10. Décharges du Trésorier et des Vérificateurs/Entlastung des Schatzmeisters u. der Revisoren
 11. Présentation du budget 6005 - 6006/Vorstellung des Budgets 6005 - 6006
 12. Acceptation du budget 6005 - 6006/Genehmigung des Budgets 6005 - 6006
 13. Elections/Wahlen:
 - a) Du nouveau Grand Maître pour la durée d'un an/des Grossmeisters für 1 Jahr
 - b) De 5 nouveaux Conseillers de l'Ordre pour la durée de 3 ans/von 5 neuen Grossbeamten für 3 Jahre
 - c) Des vérificateur aux comptes/ der Revisoren
 14. Cahiers Bleus, rapport de l'Administrateur/Bericht des Verwalters
 15. Cahiers Bleus, Election d'un nouvel administrateur/Wahl eines neuen Verwalters
 16. Propositions individuelles (à envoyer par écrit au Grand Maître deux semaines avant le Convent)/ Individuelle Vorschläge (schriftlich an den Grossmeister, spätestens 2 Wochen vor dem Konvent)
 17. Divers/Varia
 18. Clôture du Convent 12h00/Schliessung des Konvents
-
- | | | |
|--------------------------|--------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | Apéritif à | 11 h 45 |
| <input type="checkbox"/> | Lunch à | 12 h 30 |
| <input type="checkbox"/> | Tenue de Clôture à | 14 h 30 |

Le T.:R.:G.:M.:

Centre Général Guisan

le portrait d'un citoyen...



Cette année, le Convent du GOS se tient dans l'ancienne propriété d'un symbole mythique de notre Pays: le Général Guisan, dont le portrait décorait les murs de nos appartements, écoles, restaurants, etc.

Au-delà du symbole, voire du clin d'oeil voulu par l'organisateur, notre F.: André S., c'est aussi une façon de clôturer les Travaux des Ateliers du GOS qui se sont exprimés sur la «citoyenneté». Bel hommage en vérité.

Quelques repères historiques

Situé à Pully à proximité de Lausanne, dans un parc d'une superficie d'un hectare au bord du Lac Léman, le CENTRE GÉNÉRAL GUISAN est un lieu privilégié de rencontres, d'études et de mémoire.

Sous le nom de Verte Rive, la propriété fut la demeure, jusqu'à son décès en 1960, du Général Guisan, commandant en chef de l'Armée suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945

Propriété de la Confédération Suisse depuis 1971, Verte Rive est aujourd'hui un centre géré par une association de droit privé.

On trouve la famille Guisan dès le XV^{ème} siècle dans le canton de Vaud. Les Guisan, châtelains d'Avenches, seigneurs de Donatyre et d'Oleyres durent céder leurs biens et leurs charges à Leurs Excellences de Berne au moment de l'occupation du Pays de Vaud. Par sa mère, Henri Guisan des-

cend des châtelains de Beaufort en France, famille huguenote émigrée en Suisse à la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Devise de la famille de Henri Guisan, bourgeois d'Avenches: «It recte nihil timet» (Le juste n'a rien à craindre).

Henri Guisan voit le jour le 21



octobre 1874 à Mézières, Vaud où son père exerce la profession de médecin de campagne.

En 1883, il obtient le baccalauréat ès lettres après avoir fréquenté le collège classique cantonal et le gymnase à Lausanne. Membre de la Société d'étudiant de Zofingue, il entreprend

des études de médecine qu'il abandonne bien vite pour s'orienter vers l'agronomie. Dès 1897, il exploite un domaine agricole situé à Chesalles sur Oron et fonde un foyer en épousant Mary Doelker.

Jusqu'à sa nomination au grade de colonel divisionnaire, Henri Guisan conserve son statut d'officier de milice tout en accomplissant de nombreux services comme officier instructeur volontaire.

Les officiers généraux portaient alors le grade de colonel brigadier, colonel divisionnaire et colonel commandant de corps.

La mission donnée à l'armée et à son chef pour la période de la Deuxième Guerre Mondiale 1939 - 1945 peut se résumer en une phrase: «Sauvegarder l'indépendance du pays et maintenir l'intégrité du territoire».

Achetée par la Confédération en 1971, la propriété de Verte Rive devint le siège du CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRES grâce à la SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS (SVO) à laquelle la Confédération concède un droit de superficie sur l'un des pavillons. Dès 1974, ce pavillon

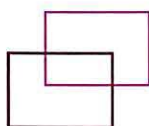
aménagé permet la réunion de nombreuses sociétés, en particulier militaires. Le fils du général, le colonel Henry Guisan, occupa la villa jusqu'à son décès en 1990. ▲

Pompes funèbres Acropole

Gérald Pidoux

Grand-Rue 37
1350 ORBE
Tél. 024 441 15 55 (jour & nuit)
Fax 024 441 14 16

Succursales:
La Tour-de-Peilz
Montreux
Vevey



MARCHES PUBLICS CONSULTANT

Conseils juridiques pour adjudicateurs publics, ingénieurs et architectes
Préavis en matières de recours et conseils au Maître de l'ouvrage
Elaboration de contrats, conventions, critères d'adjudication
Agent intermédiaire et négociateur

JEAN-PIERRE TAILLENS, Diplômé Idheap
CH 1073 Mollie-Margot - Tél. 021 781 24 86 / 079 230 73 70

rue montbrillant 30
case postale 2687
1201 genève
tél. 022 733 93 96
natel 079 624 93 26

pierrefitte / loire
tél. 0033 470 47 01 58

J. NEYT SERVICES

NETTOYAGE - ENTRETIEN

JACQUES NEY

**** ALPHA ****

LIBRAIRIE

Esotérisme, symbolisme, sciences humaines, Tarot, religions,
philosophie, franc-maçonnerie, astrologie, numérologie, Runes,
radiesthésie, géomancie, gnose, alchimie, etc...

89, av. de Châtelaine - 1219 CHATELAINE-GENEVE
Tél. / Fax 022 796 96 91 - E-Mail : alpha.librairie@tele2.ch

Agenda des Loges du Grand Orient de Suisse

Arbeitsplan der Logen des Grossorientes der Schweiz

Genève

Fidélité & Liberté

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
1^{er} et 3^e jeudis

Apollonius de Tyane

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
2^e, 3^e et 4^e lundis

Mozart & Voltaire

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
2^e et 4^e vendredis

Les Trois Temples

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
2^e et 4^e jeudis

Les Amis de St-Jean

14, av. H.-Dunant
1205 Genève
1^{er} vendredi et 3^e lundis

Le Labyrinthe

17, r. Ferdinand Hodler
1207 Genève
2^{er} et 4^e jeudis

Victor Schoelcher

17, r. Ferdinand Hodler
1205 Genève
1^{er} et 3^e mercredis

Vaud

Evolution

Rue du Valentin 62 bis
1004 Lausanne
2^e et 4^e jeudis

Fraternité & Tradition

Le Lavoir
1305 Cossonay-Gare
1^{er} et 3^e vendredis

Venoge

Le Lavoir
1305 Cossonay-Gare
tous les lundis

Benjamin Franklin

Rue des Bosquets 7
1800 Vevey
1^{er} et 3^e vendredis

La Bonne Amitié

Rue du Valentin 62 bis
1004 Lausanne
3^e mardi

Erasme

Rue du Valentin 62 bis
1004 Lausanne
1^{er} et 3^e lundis

Odyssée

Chemin du Chêne 7
1020 Renens
1^{er} et 3^e lundis

Carpe Diem

Av. de Vertou 1
1110 Morges
1^{er} et 3^e mardis

Neuchâtel

Cosmos

Rue du Temple 5
2014 Bôle
2^e lundi et
4^e mercredi

Bern

Zum Flammenden Stern

Zentweg 19
3001 Bern
1. und 3. Freitag

Voltaire aux 9 Sœurs

Bernstrasse 116
3052 Zollikofen
4^e mercredi

Zürich

Heinrich Pestalozzi

Falkenstrasse 23
8008 Zürich
1., 3. und 5. Mittwoch

Zug

Libertas et Progressus

Eschenweg 14
6340 Inwill/Baar
1. und 3. Donnerstag

